

Bibliographie

H. SOTTAS et E. DRIOTON. — *Introduction à l'étude des Hiéroglyphes*. — Paris, Geuthner, 1922, XVI-195 pages, 5 fig., 3 pl. et 1 portrait. — 20 francs.

Les différentes parties de cette *Introduction* ont un lien commun : l'étude des Hiéroglyphes, mais leur caractère, leur intérêt sont si divers que nous avons en réalité trois ouvrages en un.

L'un de ces ouvrages est un répertoire : des signes unilitères (p. XIV-XV), des signes plurilitères par ordre alphabétique direct (p. 159-161), et aussi par ordre alphabétique inversé (p. 161-163) : c'est là une innovation utile, car le signe plurilitère s'accompagne généralement du signe unilitère du dernier son composant. Puis, tableau détaillé des principaux hiéroglyphes (p. 116-158), et textes hiéroglyphiques, hiératique, démotique analysés (p. 164-190). Le tableau a le mérite de présenter une description des hiéroglyphes à jour ; les textes offrent des spécimens à la portée de tout le monde. Tout ceci forme la partie didactique de l'ouvrage : c'est l'œuvre de M. l'abbé Drioton qui doit à son cours de l'Institut catholique de Paris une expérience particulière en cette matière.

La deuxième partie rappelle la connaissance des hiéroglyphes depuis le jour où ils ont cessé d'être utilisés. De très bonne heure, en Egypte même, le secret de cette écriture se perdit ; les écrivains de l'antiquité classique, à côté de renseignements justes, nous ont transmis quantité d'erreurs : et ces erreurs ont longtemps retardé le déchiffrement : Kircher, en particulier, leur dut de se croire en présence d'une écriture purement idéographique. Le dernier chapitre est consacré au déchiffrement : ce sont là des pages précieuses. M. Sottas ne se contente pas d'exposer les procédés employés pour pénétrer le syllabaire chypriote, les cunéiformes et les hiéroglyphes, mais encore résume avec une clarté lumineuse les conditions nécessaires à tout déchiffrement.

La dernière partie, — la première de l'ouvrage — était la plus délicate : l'étude du système hiéroglyphique. On aurait pu s'attendre à trouver un exposé chronologique. Mais le caractère hypothétique du travail de Danzel et les revirements d'Erman ont amené M. Sottas à procéder autrement : par questions successivement abordées : éléments graphiques du mot, palette de Narmer (dont il propose une interprétation nouvelle), évolution des signes, scription des voyelles. Un chapitre est consacré aux cursives : hiératique puis démotique, et à l'extension à l'étranger du système hiéroglyphique. Enfin M. Drioton traite de la disposition matérielle de l'écriture, et si l'on se rallie pleinement à

ce qu'il dit des métathèses scripturales dues à des soucis d'économie, d'art ou de religion, il est plus difficile d'admettre la distinction qu'il crée entre les écritures de gauche à droite (rationnelle) et de droite à gauche (naturelle).

On aurait aimé voir M. Sottas aborder plus franchement la question des voyelles et développer les courtes mais fort justes remarques de la p. 17. Il est difficile, d'après les traces qui subsistent en Copte dans le verbe, d'admettre que l'Egyptien n'ait pas été une langue à vocalisme morphologique. Aussi, le même signe-racine, suivant sa position qui changeait avec sa fonction, représentait-il un ensemble constant de consonnes radicales accompagné de voyelles variables : une pareille écriture ne devait pas noter les voyelles, notation qui, d'ailleurs, ne s'imposait pas, puisque les éléments morphologiques sont peu nombreux et ne sont pas arbitrairement appliqués. Cet état de choses a dû persister jusqu'au passage au type linguistique représenté par le Copte, et peut-être plus tard, vu le caractère conservateur de l'écriture. Il est donc de la plus élémentaire prudence de tenir compte de la date des graphies examinées : inversement l'étude comparée de graphies d'époques différentes peut être riche d'enseignements sur l'évolution de la langue.

Signalons, en terminant, que ce livre témoigne d'un esprit critique et d'une prudence toute scientifique qui en font un guide particulièrement sûr.

André BASSET.

CARRA DE VAUX. — *Les penseurs de l'Islam*, tomes I et II. — Paris, Paul Geuthner, 1921, in-12°, 383 et 400 pages).

Il ne faut point chercher en cette œuvre une conception semblable à celle d'un Gomperz, par exemple, dans ses *Penseurs de la Grèce*. Tandis que celui-ci s'attache proprement à l'évolution de la pensée grecque, M. Carra de Vaux offre au grand public — et l'initiative a certes son prix — une galerie d'auteurs arabes, turcs, persans, hindous. « Mettre en relief les figures principales, faire connaître les œuvres maîtresses, donner le sentiment de quelques idées essentielles », tel est le but qu'il déclare s'être proposé pour ses cinq volumes dont voici les deux premiers.

A vrai dire, M. Carra de Vaux déborde parfois quelque peu son plan ; on pourrait se demander par exemple si les *Mille et une nuits* doivent à bon droit prendre place parmi les œuvres des penseurs : hors la bonne morale terre-à-terre qui se dégage de tous ces contes et qui n'a rien à voir avec la philosophie, est-il possible d'y découvrir autre chose que la fantaisie à la fois la plus étincelante et la plus nuancée ? De même pour les quelques pages — trop longues ou trop courtes — que M. Carra de Vaux accorde à l'ancienne poésie arabe, pages parmi lesquelles

on découvre avec quelque surprise, comme citation poétique, la brûlante description des charmes de la reine de Hira par Nabi-gha. Sans aucun doute, M. Carra de Vaux ne donne pas ce poème comme l'œuvre d'un penseur : mais alors, que vient-il faire dans un ouvrage consacré en somme aux philosophes et aux savants ? D'autres poètes, il est vrai, apparaîtront certainement en un prochain volume, poètes beaucoup plus philosophiques que les poètes arabes antéislamiques et leurs imitateurs qui ne se souciaient guère que de jeter sur les lieux communs les plus simples, l'éclatant manteau d'une éloquence souvent admirable à force de concision.

Les *Penseurs de l'Islam* comporteront donc cinq volumes : souverains, historiens, philosophie politique ; géographie et sciences ; exégèse et jurisprudence ; philosophie scolastique, théologie mystique ; sectes et libéralisme moderne. L'auteur a certainement ses raisons pour ne pas traiter dans le même volume exégèse et théologie.

Au début du premier volume, les biographies des grands souverains musulmans. Sans doute, la plupart d'entre eux n'ont rien écrit ; mais diriger un empire, c'est en somme faire œuvre de penseur ; on ne pouvait donc passer sous silence des hommes qui usèrent précisément de leur puissance pour favoriser le mouvement intellectuel de leur temps (il y avait lieu d'insister sur cette influence indiquée seulement pages 18, 34 et 36) ; enfin il est juste de reconnaître qu'à certains de ces princes on pourrait en quelque mesure conférer le titre de penseur : ainsi Tamerlan pour ses *Mémoires* et ses *Principes politiques et militaires* (s'il les a lui-même écrits), ainsi Baber, pour ses *Mémoires* si attachants et si agréablement traduits par Pavet de Courteille, ainsi Jihânguir, lui aussi pour ses *Mémoires* reflétant parfois les conceptions de son père Akbar qui, lui, fut un penseur, et dans toute la force du terme.

Les historiens arabes et turcs, hormis quelques rares échappées, ne sont pour la plupart que des annalistes ; certains Persans, par exemple Rachid-ed-Din et Nâcir-i-Khotran (classé, l'on ne comprend pas bien pourquoi, parmi les historiens), semblent vraiment plus philosophes. On aurait souhaité que M. Carra de Vaux insistât davantage encore sur les représentants de la philosophie politique, tous grands écrivains, pour ne citer que Navardi, Ibn Khaldoun et Nizâm-ol-Molk. Quant à al-Jâhiz, ce mésopotamien à l'esprit si souple, si pénétrant et si divers, est-il exactement en sa place parmi les théoriciens politiques ?

M. Carra de Vaux étudia naguère avec prédilection les sciences exactes chez les Arabes. C'est dire que toute cette partie de son deuxième volume mérite d'être lue de près. Peut-être y aurait-il eu lieu de s'étendre davantage, même en ne s'adressant pas exclusivement aux spécialistes, sur les traités d'algèbre d'Omar

Khayyâm et d'Al-Khârizmî, importants pour l'histoire de cette science ; on acquiert en effet difficilement aujourd'hui les travaux de Woepke et de Rosen qui se rapportent à ces deux œuvres. Les deux derniers chapitres, étoffés d'anecdotes relatives aux sciences naturelles et empruntées aux auteurs orientaux, se lisent avec plaisir. Quand à la première partie de ce même volume qui traite des géographes arabes, elle contient d'une part un bon résumé de leurs théories (p. 20 sqq.), d'autre part un des meilleurs chapitres de l'ouvrage sur les marins arabes et leur science nautique. Parmi les géographes arabes, si la notice d'al-Birouni est suffisante, on n'en peut dire autant de celle de Yâgout : trois pages sur cette grande figure de la lexicographie, on avouera que c'est vraiment bien court. C'eût été du reste un jeu pour M. Carra de Vaux d'en dire davantage au sujet de quelques grands auteurs : ainsi Nacir-i-Khosran, écrivain si original et si varié, n'obtient que cinq pages dont la moitié pour la biographie ; de même pour Rachid-ed-Din ; ainsi, je le répète, Mawardi dont l'œuvre considérable est effleurée en quatre pages (et s'il est un penseur, c'est bien lui !) ; les recueils de proverbes de Zamakhchari et Maïdanî contiennent une philosophie qui valait d'être exprimée en plus de deux pages ; quelques lignes, c'est bien restreint, sur les travaux astronomiques de Nacir-ed-Din Tousi (que M. Carra de Vaux, connaît tout particulièrement) et d'Olough Bag.

D'autre part, les références (sans qu'il faille étouffer le grand public sous une bibliographie dont il n'a cure) sont parfois insuffisantes (cf. par exemple la note p. 356 du tome I et les références des anecdotes et citations, t. I, pages 2, 7, 10, 11, etc.). En outre, certains termes risquent de dérouter les non-initiés : comment par exemple le public comprendra-t-il le mot *nerd* (t. I, p. 8, traduit seulement p. 348) ; de même pour les Motazalites et les Goufis (t. I, p. 11), pour les Ismaïliens (p. 29) introduits brusquement et sans commentaire.

Quelques définitions et appréciations pourraient être discutées : la définition des Chooubites « partisans des Persans » t. I, p. 14-15) semble quelques peu étroite et simplifiée ; Abou-Nowas paraît vraiment plus qu'un « bon poète » I, p. 5) (1). Enfin on aurait préféré, dans l'intérêt du public, que les dates fussent indiquées uniformément soit d'après l'Hégire, soit d'après l'ère chrétienne ; les dates des califes sont données d'après la première, celles des souverains Ottomans d'après la seconde.

Ces remarques, il faut s'empresse de l'ajouter, sont insignifiantes par comparaison à la masse de l'œuvre, et n'ont d'autre but qu'inviter l'auteur à mettre le plus possible à la portée du plus grand nombre son ouvrage auquel il convient de souhaiter une

(1) Corriger une coquille, t. I, p. 81, med. : « la mort de Hoseïn » au lieu de « la mode ».

large diffusion. L'orientaliste lui reprochera peut-être le morcellement systématique des matières, morcellement qui rend malaisée la vue chronologique et générale du sujet : certains auteurs, tel Al-Birouni géographe et astronome, tel Nawi-ed-Din géomètre et astronome, ne se trouvent-ils pas coupés en deux par les exigences du plan adopté ? L'ouvrage de M. Carra de Vaux n'en a pas moins le rare mérite de l'innovation : une série de notices et d'analyses offrant, des prosateurs littéraires et scientifiques de l'Islam, une idée d'ensemble somme toute nette et fidèle. Il met en œuvre la documentation accumulée depuis plusieurs années par lui-même et les autres orientalistes ; ce que de tels travaux supposent de réflexion et de recherches, les spécialistes seuls peuvent l'évaluer. Et si l'on regrette quelque peu que l'ouvrage soit plus analytique que chronologique, il faut avouer, pour finir, qu'il serait prématuré de prétendre exposer dans son ensemble — certains points, certaines périodes même ont déjà fait l'objet d'études magistrales — le développement logique de la pensée musulmane.

Henri MASSÉ.

MASSIGNON (Louis). — *Les méthodes de réalisation artistique des peuples de l'Islam* (Syria, 1921).

C'est, en raccourci, un essai de philosophie de l'art musulman, difficile à résumer. En voici néanmoins le schéma.

Il y a des arts en Islam, et des arts plastiques : des traditions religieuses prohibent les représentations figurées ; mais les paroles attribuées à Mahomet, si même elles sont authentiques, tendent à restreindre, non à supprimer, et, ce qu'elles entendent restreindre, c'est l'idolâtrie, non l'art même. L'art plastique est donc orthodoxe.

Cet art, sur quoi se base-t-il ? Sur la conception que les musulmans se forment de l'univers. Comment donc le conçoivent-ils ? Dans le monde, ni formes, ni figures en soi, Dieu seul permanent ; pas de durée, rien que des suites d'instant, suites discontinues et même reversibles s'il plaît à Dieu ; par conséquent, ni formes, ni figures en réalité, mais des unités groupées par Dieu pour un moment. Cette conception, appliquée à l'art, aboutit logiquement à nier la permanence de la figure et de la forme.

Pour les Grecs, ce qui prouvait Dieu, dieu parfait, c'était l'harmonie de l'Univers, le *Cosmos*. Pour les musulmans, ce qui prouve Dieu, dieu éternel, c'est la succession des phénomènes périssables, « c'est le changement de ce qui n'est pas Lui ». Or ce changement perpétuel, c'est ce que l'art musulman s'efforce invariablement d'exprimer.

Ce principe, M. Massignon en recherche, sans vouloir l'approfondir, la manifestation dans les différents arts (architecture, jardins, tapis, blason, musique, poésie) et conclut ainsi : « L'idée

directrice de cet art musulman, c'est de se hausser au delà des formes », formes éphémères, afin d'aller vers le dieu permanent. On discutera peut-être la théorie même et ses applications : il est impossible en revanche de n'y pas voir un effort de synthèse, remarquable par sa vigueur et sa subtilité.

Henri MASSÉ.

ABÛ DOLAMA, *Poète bouffon de la Cour des premiers califes abbassides*, par MOHAMMED BEN CHENEB. — Alger, Carbonel, 1922, in-8°, 166 pages.

M. Ben Cheneb, déjà bien connu par de nombreuses publications dont la valeur a été affirmée par des voix plus autorisées que la mienne, vient de se signaler une fois de plus à l'attention des orientalistes en publiant un livre consacré à l'histoire littéraire. M. Ben Cheneb étudie la vie et l'œuvre d'Abû Dolama, poète qui se révéla à l'époque où la dynastie Omayyade fit place à la dynastie abbasside. Dans une introduction sobre et substantielle, l'auteur examine d'abord l'influence des changements politiques et sociaux de cette époque sur la langue et la littérature arabes ; il consacre ensuite quelques pages à de justes remarques sur la large tolérance politique et religieuse des Abbassides, qui permit souvent aux littérateurs de professer des opinions philosophiques hardies ; il est dès lors facile de comprendre comment Abû Dolama put, imitant ses contemporains, critiquer et railler impudemment les cérémonies religieuses sans encourir la sévérité des califes.

C'est une figure curieuse et intéressante que celle de ce poète débauché, habile à soutirer des cadeaux et qui savait, par ses réparties plaisantes, se faire pardonner ses défauts et ses vices.

M. Ben Cheneb a recueilli toutes les anecdotes concernant la vie d'Abû Dolama et les a classées chronologiquement soit d'après les données fournies par les historiens, soit par conjecture. Ces anecdotes, tout en nous faisant connaître les divers aspects du caractère d'Abû Dolama, nous montrent le rôle joué par ce poète bouffon à la Cour des califes as-Saffah, al Mansûr et al Mahdî et nous expliquent les circonstances de la composition des poésies qui nous sont parvenues. Discutant l'authenticité de ces anecdotes, M. Ben Cheneb estime que certaines d'entre elles ne méritent pas qu'on leur accorde confiance ; plus particulièrement, la vérité est certainement altérée dans celles qui nous présentent Abû Dolama recevant des gratifications fabuleuses.

D'autre part, quelques anecdotes semblent être imitées de thèmes anciens et il est évident que les auteurs qui les ont rapportées, — et qui d'ailleurs vivaient tous plus d'un siècle après le poète, — se sont plu à « enjoliver le personnage désormais légendaire d'Abû Dolama ». La conclusion de M. Ben Cheneb est qu'il

est permis de « considérer comme historiques, en général et dans les grandes lignes seulement, les anecdotes expliquant les circonstances de la composition des poésies d'Abû Dolama ».

M. Ben Cheneb esquisse ensuite la figure qui se dégage de l'ensemble de ces anecdotes, historiques ou non : Abû Dolama est très laid, ivrogne et débauché ; il est habile à extorquer de l'argent aux califes et aux grands personnages soit par des mots d'esprit, soit par des cocasseries vulgaires, soit par la crainte de ses épigrammes : « ses saillies sont calculées, débitées afin d'obtenir une faveur » ; « ce qui domine en lui, c'est la quémanderie perpétuelle ». Il est poltron et s'en fait gloire. Enfin il est mauvais musulman. M. Ben Cheneb hésite à l'accuser d'irréligion : « Son attitude à l'égard de la religion semble toutefois indécise, en dépit d'une affectation d'esprit fort commode pour la plaisanterie ». Abû Dolama a critiqué les obligations religieuses, mais beaucoup d'autres poètes l'ont fait aussi et il faudrait voir dans ces critiques un « cliché poétique » plutôt qu'une véritable preuve d'irréligion ; « malgré son cynisme affecté, il demeure un hafid, un homme qui sait par cœur le Coran ».

Telle est la figure d'Abû Dolama, du moins de l'Abû Dolama « façonné par les littérateurs ».

M. Ben Cheneb, étudiant ensuite les poèmes d'Abû Dolama à un point de vue purement littéraire, constate qu'ils sont tous des pièces de circonstance où dominent les pièces satiriques, les épigrammes et les requêtes ; peu ou point d'idées générales. Si ces poèmes ne sont pas l'œuvre d'un poète savant, ils décèlent néanmoins chez leur auteur « une connaissance certaine de l'ancienne poésie » à laquelle il emprunte quelques images et quelques procédés. Mais Abû Dolama a des procédés qui lui sont propres ; c'est d'abord celui qui lui est inspiré par son avidité insatiable : la demande de la réalisation d'un rêve imaginaire ; c'est ensuite un autre procédé qui consiste à rapetisser systématiquement toute personne et toute chose », et ce procédé est habilement mis en œuvre par un poète qui possède le don de la caricature et qui « excelle à dépeindre en détail laideurs et imperfections, qu'il s'agisse d'une vieille femme, digne sœur de la *Vieille Heaulnière* de Villon ou d'une mule vicieuse ».

Etudiant enfin la forme du vers, M. Ben Cheneb constate que « l'obscurité semble bien un grave défaut d'Abû Dolama négligent improvisateur ». L'œuvre de ce poète renferme cependant des vers dans lesquels on remarque beaucoup de facilité et d'harmonie ; elle est à coup sûr une œuvre « riche d'imprévu, sinon d'originalité, et somme toute, d'un agréable naturel ».

M. Ben Cheneb a donné, en appendice, le texte des 51 poèmes d'Abû Dolama qui nous sont parvenus ; l'utilité de cette publication est d'autant plus grande que le diwân de ce poète doit être considéré comme perdu.

M. Ben Cheneb a su dégager nettement l'originalité d'Abû Dolama et son travail, clair, méthodique, basé sur une documentation très étendue et très sûre, est une contribution importante à l'étude de la vie littéraire pendant l'époque abbasside ; son livre sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à la littérature arabe.

P. ROUVIER.

BERNARD (Augustin), *Enquête sur l'habitation rurale des Indigènes de l'Algérie*, (avec une carte hors texte en couleurs, 16 planches de photographies hors texte et 14 croquis dans le texte), 1 vol. in-8°, de XIV+150 pages.

Il appartenait à l'un des auteurs de *l'Evolution du Nomadisme en Algérie* et de tant d'autres publications consciencieuses sur l'Afrique du Nord, de réunir et d'interpréter les résultats de la vaste enquête administrative entreprise, dès 1911, en Algérie, par ordre de M. le Gouverneur Général, sur le mode d'habitation des Indigènes de ce pays.

Cette enquête menée dans toutes les communes par les Administrateurs civils et militaires a fourni une documentation abondante sur le type d'habitation en usage dans les régions si diverses de l'Algérie et a marqué même l'évolution de l'habitation dans les vingt-cinq dernières années.

M. A. Bernard a classé tous ces renseignements et les a interprétés avec le plus grand soin.

Il a ainsi étudié successivement et présenté systématiquement : la tente, le gourbi, la maison à ferrasse, la maison à toit de tuiles, la maison à l'euro péenne, la maison urbaine, avec l'indication de l'aire de répartition de chacun de ces types d'habitation.

La tente, la « maison de poil » comme on l'appelle, est d'abord la maison du nomade qui se transporte sans cesse avec ses troupeaux vers les lieux de pâturage. Elle figure naturellement dans les régions peu peuplées, sur les Hauts-Plateaux et au Sahara.

Elle est aussi la maison du demi-nomade, c'est-à-dire de l'Indigène qui est à la fois agriculteur et pasteur et qui transporte son douar en même temps que son petit troupeau de place en place sur ses terres de culture pour les fumer, au lieu de transporter le fumier de ses animaux sur ses champs, comme fait le sédentaire.

Aussi bien la tente se retrouve-t-elle même dans le Tell où le climat et les conditions de la vie se prêtent à la vie sédentaire. Il est remarquable — et il suffit pour le constater de jeter un coup d'œil sur la carte en couleurs qui figure à la fin de cet ouvrage —

que la tente n'atteigne le littoral méditerranéen que dans certaines parties du département d'Oran. Elle a totalement disparu dans l'Est, dans les départements d'Alger et de Constantine, du bord de la mer et même du Tell. Il serait intéressant d'en rechercher les raisons.

Quoi qu'il en soit la tente chez les demi-nomades indigènes du Tell cède de plus en plus devant la construction fixe, le gourbi et la maison.

Il y a d'ailleurs toujours eu dans ce pays, même aux temps préhistoriques, des habitations fixes. Il n'est pas douteux que l'organisation romaine dans le Tell, ainsi que le développement de l'agriculture à cette époque, ont contribué beaucoup à fixer les Indigènes sur leurs terres et ont développé le goût de l'habitation fixe, partout où c'était possible.

Nous voyons un phénomène analogue se produire sous l'Administration française et, dans ce domaine comme dans tant d'autres, le contact du colon a amené une évolution sensible, une amélioration appréciable des conditions d'existence matérielles de l'Indigène.

L'influence des colons n'est d'ailleurs pas la seule à s'être exercée sur le Berbero-Arabe des campagnes algériennes pour modifier dans le sens de la maison confortable l'habitat primitif et fruste. Il y a aussi, et pour une grande part, l'influence de la maison arabe citadine. Et ceci est surtout marqué dans les environs, même assez éloignés de villes musulmanes importantes, comme Tlemcen par exemple. Nous pourrions citer maint exemple de fellâh à son aise, qui a voulu se loger dans une maison qu'il s'est fait construire, sur le modèle de la maison citadine à terrasse, par des maçons indigènes et avec des matériaux pris sur le pays. Ainsi se sont formés à une date récente de véritables villages de maisons à terrasse, en des lieux où les Indigènes avaient coutume de vivre sous la tente, et où certaines fractions vivent encore sous la tente (1).

Et les Musulmans de ces villages de maisons construites sur le modèle de celles de la ville musulmane voisine, ces ruraux, ont

(1) J'ai connu dans les environs de Fès quelques fractions de Hameïyâne, gens de tente, qui avaient été mis en demeure au temps du Sultan 'Abd-el-'Aziz de se construire des maisons, pour des raisons de sécurité et d'ordre public ; et ces Arabes regrettaient amèrement leurs anciennes tentes, pour des raisons diverses dont l'une au moins mérite d'être rapportée : c'était, me disait l'un d'eux, que sous la tente, quand la vermine devenait gênante, on levait le camp et l'on s'en débarrassait ainsi, dans la maison il fallait la subir sans espoir de s'en séparer jamais. Et que l'on ne croie pas qu'il s'agit là d'une boutade ; c'est l'expression d'un fait.

eu de tout temps, bien avant la venue des Français, l'ardent désir de pousser plus loin leur imitation de la ville, en édifiant dans leur petit centre une Mosquée, afin de posséder ce qui constitue l'outillage nécessaire à l'exercice du culte de la communauté musulmane.

Il est frappant que, dès une époque ancienne, dès le Moyen-Age, des groupements musulmans ruraux ont doté de Mosquées leurs villages, très faibles comme chiffre de population.

Je ne veux en citer qu'un exemple qui m'est particulièrement familier puisque j'en ai étudié les Mosquées et la vie des habitants ; c'est celui des Beni Snoûs, dans le massif tlemcénien (2). Il n'est pas douteux que dans ces villages — sauf un seul peut-être, Tabessera — le chiffre de la population n'a pas dû varier sensiblement, depuis le Moyen-Age jusqu'à nos jours ; actuellement encore le pays est incapable de nourrir une population plus dense que celle qui s'y trouve. Or, dès le Moyen-Age, dès l'époque almohade peut-être, ces villages sont dotés de Mosquées et même de Mosquées-cathédrales réservées à la prière du vendredi.

C'est que l'exercice du culte de l'Islam orthodoxe nécessite de la part des croyants pour la prière solennelle en commun du vendredi, la réunion dans une Mosquée-cathédrale.

La Mosquée-cathédrale est le criterium auquel on reconnaît la *ville d'Islam*. Il n'y a pas de ville dans l'Islam, s'il n'y a pas de Mosquée. Et l'une des premières préoccupations des bâtisseurs de villes musulmanes a toujours été la construction d'une Mosquée-Cathédrale ; l'histoire même de l'Afrique du Nord ne laisse place à aucune exception à ce sujet.

L'Islam orthodoxe a donc besoin de la vie urbaine ; il ne s'accommode pas de la vie rurale, comme l'a fort bien montré M. W. Marçais dans des Conférences qu'il a faites sur l'Afrique du Nord à Strasbourg, en 1922.

Voilà pourquoi, l'Islam en pénétrant dans les campagnes de la Berbérie a provoqué depuis bien longtemps la fondation d'agglomérations urbaines, c'est-à-dire de villages ou de bourgs, dotés des deux éléments indispensables à la vie religieuse et à la vie matérielle de la communauté : la *Mosquée* et le *Souk*.

Envisagée sous cet aspect, l'étude de la maison indigène ne saurait commencer par la maison du rural, mais bien plutôt par celle du citadin, puisque le village organise sa vie à l'imitation de celle de la ville et que la maison de l'un a pour modèle la maison de l'autre. Et cette maison du rural n'est-elle pas une copie de la maison du Prophète à Médine ? Car dans le traditionnaliste Islam, de même que l'individu, dans ses faits et

(2) *Les Beni Snoûs et leurs mosquées*, une broch. in-8°, Paris, 1922 (extrait du *Bulletin Archéologique* de 1920).

gestes, jusque dans son costume, doit suivre la voie (la *sounna*) que suivait le Prophète, il doit aussi conformer, dans ses traits essentiels, son habitation à celle de ce citadin qu'était le Prophète.

Aussi bien, dans les villes d'abord, puis dans les campagnes, islamisées et arabisées, ensuite, l'habitat du sédentaire offre des traits communs, traits qui ne se retrouvent pas encore dans l'habitation du Berbère non arabisé et incomplètement gagné à l'orthodoxie musulmane.

A ces traits essentiels de la maison musulmane en Berbérie, traits qui sont dûs à l'influence religieuse, et qui sont en somme ceux mêmes de la Mosquée, qui a elle aussi eu le même modèle, viennent s'ajouter les dépendances que rend nécessaires la condition du maître de la maison, agriculteur ou possesseur de troupeaux, ou même tous deux à la fois le plus souvent. Et ces dépendances complètent l'économie de la maison indigène : ce sont des écuries et des cours plus ou moins extérieures servant de parc à troupeaux.

C'est ainsi que la maison citadine a parfois de ces dépendances nécessitées par la vie rurale, lorsque les propriétaires urbains sont en même temps jardiniers ou agriculteurs. C'est le cas pour Tlemcen, où beaucoup de maisons ont des écuries à l'intérieur, à droite ou à gauche de la porte d'entrée.

M. A. B. a établi un classement, qui en vaut bien un autre, des maisons rurales indigènes d'après leur toiture, et il a été ainsi amené à distinguer entre la maison à terrasse — la plus répandue — et la maison à toit de tuiles. La maison à toit de tuiles se rencontre surtout dans la Grande Kabylie et dans une partie de la Petite, mais elle semble se répandre dans d'autres régions et tendre à se rapprocher du type européen.

Il est bien difficile de donner la raison pour laquelle la maison à toit de tuiles se rencontre ainsi dans certaines régions — voisines de la mer — assez délimitées, et de dire à quelle époque remonte cet usage de la tuile. L'argument de l'abondance de la terre à potier dans le pays n'est pas décisif, car dans bien d'autres régions — Fès, Tlemcen, Nédroma, etc., par exemple — les industries de la céramique ont une très grande importance depuis bien longtemps et les maisons sont couvertes en terrasse.

Bien plus dans des villes et des villages dont toutes les maisons sont en terrasse, les toits de certaines mosquées, et de sanctuaires sont couverts en tuiles.

Il y a en Algérie un nombre de plus en plus important d'Indigènes qui se font construire des maisons à l'européenne, et c'est à ce type de maison et à sa répartition, que M. A. B. consacre le Chapitre V de son étude.

Faute de mieux, l'auteur entend par maison à l'européenne celle qui est bâtie avec des matériaux européens et par des

maçons européens ou des maçons indigènes accoutumés à la construction à l'européenne. Il y ajoute l'existence d'une cheminée. Il voit très justement dans ce type de maison l'influence de la ville ou du village de colonisation sur l'Indigène. La maison à l'européenne pour l'Indigène n'existe donc encore qu'à l'état sporadique et rare en Algérie, mais ces unifés indiquent déjà comme une tendance qui méritent d'être notée.

Le dernier chapitre est consacrée à la maison indigène urbaine. C'est une sorte d'appendice. J'ai dit plus haut pourquoi j'aurais préféré le voir placer avant l'étude de la maison rurale. M. A. B. y a classé les villes indigènes de l'Algérie — avec les statistiques officielles — d'après le nombre des habitants et il a tenté de distinguer entre celles qui sont antérieures et celles qui sont postérieures à l'occupation française.

Peut-être eût-il été préférable d'adopter un autre départ pour un tel classement. Il est en effet de toute évidence que si, dans nos sociétés européennes, la qualité de ville s'acquiert surtout par le nombre des habitants d'un centre, dans l'Islam algérien il n'en est pas ainsi. Par exemple, nous ne voyons pas figurer dans le classement de M. A. B. des *villes* comme Mazouna, Nédroma et tant d'autres qui sont la résidence de citadins, citadins agriculteurs, comme le sont beaucoup de Tlemcénien, mais citadins tout de même au regard de la civilisation musulmane, tandis que les 11.000 musulmans de Mascara ou les 18.000 d'Oran, ne sont pas des citadins ; c'est-à-dire que ces dernières villes représentent de récentes agglomérations d'Indigènes ruraux, sans passé citadin derrière eux, et restés des ruraux.

Au surplus, M. A. B., dans cette étude qui est, avons-nous dit, le résultat d'une vaste enquête administrative ayant donné des documents abondants certes, mais de valeur très inégale, a eu pour but d'étudier les divers types de l'habitation indigène algérienne, beaucoup plus que de faire l'historique de l'évolution de cette habitation et d'en dégager les causes ; il n'a pas songé non plus à examiner l'habitation dans ses rapports avec le groupe d'habitation (douar, village, etc...) et avec la société indigène.

Du point de vue auquel s'est placé l'auteur, avec la documentation qu'il apporte, les figures schématiques, les plans et les photographies qu'il donne, avec aussi l'utile carte en couleurs qui l'accompagne, ce livre est une bonne contribution à l'étude de nos Berbéro-Arabs algériens.

Alfred BEL.

PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DU MAROC

LES SOURCES INEDITES DE L'HISTOIRE DU MAROC, par le Lieutenant-Colonel H. DE CASTRIES. — Archives et Bibliothèques d'Espagne, t. I. — Paris (Ernest Leroux), Madrid (Ruiz Hermanos). — Un volume in-8° de XXVIII-670 pages, 8 planches.

Ce premier volume consacré à l'Espagne publie des documents des *Archives Nationales de Simancas* (Etat, liasses n^{os} 79, 80, 474, 475...) se rapportant à une période d'une vingtaine d'années (1532-1552). Ces documents permettent d'étudier une des périodes les plus intéressantes de l'histoire marocaine : l'établissement à Fez de la dynastie saadienne, la lutte pour la possession de la capitale, les premières expéditions du chérif dans les royaumes de Debdou (1) et de Tlemcen. Les principaux renseignements proviennent de lettres et de rapports émanant des gouverneurs espagnols de Mélilla ou d'Oran.

Le Chérif dont il est question dans ce volume se nommait *Moulay Mohammed Ech-cheikh* (1518-1557) ; il est le principal fondateur, au Maroc, de la puissance saadienne. Il s'empara de Fez en janvier 1549 ; les tribus marocaines, nous disent les relations espagnoles, « le prenant pour un second Mahomet », se rallièrent presque toutes à ses étendards. Dès lors il ne cessa d'être une menace pour l'Espagne et le Portugal ; il installa un caïd aux portes de Mélilla, essaya de conclure une alliance avec les Turcs d'Alger pour chasser les chrétiens de la terre africaine ; mais Alger ne put lui fournir la flotte qu'il demandait. Cependant son fils aîné, *Moulay Mohammed El-Harrân* se dirigeait vers l'Est à la tête d'une armée imposante ; les Maures, pressurés sans cesse par les Turcs, l'accueillaient en libérateur ; le 9 juin 1550 il s'emparait, presque sans coup férir, de Tlemcen d'où il délogeait le roitelet Moulay Hassen par les Turcs en octobre 1548. Alors il songea à s'emparer d'Oran où veillait le comte d'Alcaudete ; mais, atteint par la maladie, il regagnait avec son armée la ville de Fez, où il mourait deux mois après.

Son frère, *Moulay Abd-El-Kader*, laissé à Tlemcen avec une garnison, fut bientôt attaqué par le renégat Hassan Corso, envoyé contre lui avec des troupes par le pacha d'Alger, mécontent des empiétements du Chérif. Moulay Abd El-Kader fut défait sous les murs de Tlemcen ; mais Hassan Corso, apprenant l'arrivée prochaine d'une armée marocaine, eut peur et se retira hâtivement. L'année suivante les Turcs revenaient plus nombreux et plus forts, sous les ordres du caïd Saffa, et rencontraient les

(1) Debdou est un groupe de villages sur le plateau montagneux de Gada Debdou dont le Seigneur (cheikh) longtemps vassal des Beni Merin, était devenu indépendant.

troupes du Chérif, sur les bords de la rivière Bou-Azzoun, au début de février 1551 ; les fils de *Moulay Mohammed Ech-Cheikh* furent complètement battus et cette défaite marqua l'échec des desseins du Chérif sur Tlemcen.

Cependant les gouverneurs de Mélilla et d'Oran n'assistaient pas impassibles à ces luttes. S'ils se réjouissaient de voir les *Infidèles* se dévorer entre eux, ils tremblaient sans cesse et craignaient de voir le vainqueur, turc ou marocain, tourner ses armes contre les places fortes chrétiennes. La lecture de leur correspondance et de leurs rapports est suggestive. N'ayant que peu de ressources, ils étaient obligés d'avoir avec les tribus maures une simple politique d'expectative : ils perdaient souvent des occasions splendides d'asseoir leur domination sur les pays environnants. Aussi le gouverneur se contentait de rendre la ville inexpugnable et d'y conserver de nombreux défenseurs.

Il était d'ailleurs imprudent de tabler sur des alliances avec des tribus voisines : les Maures des royaumes de Debdou et de Tlemcen avaient à se garder aussi bien des Marocains que des Turcs ou des Espagnols. Il ne fallait pas se fier à eux. Diego Suarez (1), qui les connaissait bien, puisqu'il avait vécu plus de trente ans à Oran, disait souvent : « Il faut toujours se méfier des Maures ; ils ont pour devise : Vive le vainqueur (Viva quien vence !) ». Il suffit, pour contrôler la justesse de cette remarque, de parcourir les nombreux rapports du comte d'Alcaudete, gouverneur d'Oran, qui avait organisé un excellent service de renseignements et d'espionnage dans tout le pays environnant.

La plus grande partie des documents publiés dans ce volume, par M. de Castries sont relatifs à Mélilla. Cette ville avait été occupée en septembre 1497 par le duc de Médina-Sidonia avec la flotte qui s'armait à Gibraltar en vue du deuxième voyage de Christophe Colomb. A cause de sa proximité avec le royaume de Tlemcen, les Rois Catholiques avaient obtenu du Portugal, qui regardait tout le Maroc comme « sa conquête », qu'elle fût englobée dans la « conquête d'Espagne » (traité de Tordésillas, 7 juin 1494). Le roi de Debdou chassé par les armées du Chérif vint se réfugier à Mélilla, en 1550 ; cette place-forte fut donc obligée de prendre une part active aux événements qui bouleversèrent le Maroc à cette époque. Les lettres émanant de Mélilla sont des sources de première valeur pour l'historien. D'autre part, dans une Introduction claire et substantielle, M. de Castries nous donne une idée de Mélilla au XVI^e siècle, de sa situation, de son

(1) Diego Suarez est l'auteur d'une histoire d'Oran dont une partie a été publiée par Robbes : *Historia del maestro ultimo que fue de Montesa* et dont une autre partie est conservée manuscrite aux Archives du Gouvernement Général d'Alger.

organisation intérieure ; il a utilisé pour cela d'autres documents inédits qu'il n'a pas publiés et qui existent à Simancas.

Enfin, il faut signaler la réimpression, en tête de ce même volume, de quatre relations curieuses du martyr au Maroc, en 1531, d'André de Spolète, religieux franciscain. La première relation est celle du Père Antonio de Olave, en latin, provenant de la Bibliothèque Nationale, Paris) ; elle est accompagnée de deux traductions françaises (dont l'une découverte à la Bibliothèque Colombine de Séville) et une espagnole, toutes les deux datées de 1532.

Jean CAZENAVE.

Abbé Pierre FERNESOLE. — *BIO-BIBLIOGRAPHIE DE LA JEUNESSE DE LOUIS VEUILLOT* (1813-1843). Thèse complémentaire de doctorat ès lettres. — Paris, J. de Gigord, éditeur, 1923, un vol in-8°, 167 pages (15 francs).

A signaler le chapitre IX (année 1841) sur le voyage de Louis Veillot, qui accompagna en Algérie, comme chargé de mission, le général Bugeaud. Pendant ce séjour en Algérie (février-août 1841), Veillot écrivit à son frère un certain nombre de lettres, qui, réunies et remaniées, ont formé le volume les *Français en Algérie* (1844).

La *Bio-bibliographie* de M. Fernessole offre un ensemble de références tirées des livres de Veillot, de sa correspondance et de divers ouvrages d'information.

La thèse principale de M. Fernessole : *Les origines littéraires de Louis Veillot* (1813-1843) n'avait point à étudier les *Français en Algérie*, puisque la recherche s'y arrête à l'année 1843 ; mais il va sans dire que ce livre est fort utile pour connaître l'état d'esprit de Veillot, au moment où il vint en Algérie.

P. M.
